

APICULTURE.

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

Visite au Rucher de M. Thos. Valiquet, Apiculteur à St. Hilaire, [Rouvillo]

Le terrain sur lequel sont assises les ruches de M. Valiquet, est d'à peu près un demi arpent en tout sens. Les ruches au nombre d'à peu près 100, sont placées sur 5 lignes droites espacées d'environ dix huit pieds. L'espace entre chaque ruches est d'environ trois pieds. Dans chaque rangée, il y a à peu près vingt ruches. L'entrée de chaque ruche est placée de manière à faire face au soleil de 8 à 9 heures.

M. Valiquet a planté des arbres de basse taille dans chaque rangée. Ils sont à environ dix à douze pieds les uns des autres; presque tous ces petits arbres sont des pommiers de Sibérie. Il y a aussi quelques cerisiers de basse taille. Lorsqu'un essaim laisse une ruche, il se pose presque invariablement à l'une des branches de ces arbres. Le peu d'élévation des branches des arbres, laisse une grande facilité pour mettre le nouvel essaim dans une ruche. De grands arbres seraient une nuisance à l'appropriation d'un grand nombre d'essaim, car il deviendrait difficile de s'emparer d'un essaim arrêté sur une branche élevée. Les petits arbres ont un double avantage. Ils diminuent la force du vent qui, lorsqu'il est impétueux, renverse ou arrête le vol des abeilles. Les fleurs printanières de ces arbres deviennent utiles aux abeilles, au printemps, lorsque les fleurs sont encore rares dans les champs.

Le terrain sur lequel sont les ruches est une prairie, fauchée soigneusement tous les quinze jours. Il arrive quelquefois dans l'essaimage, que la reine du nouvel essaim tombe sur le sol. Si le soin était long, on pourrait en s'emparant de l'essaim, ou ne pas voir la reine, ou la fouler aux pieds. La pratique a fait connaître qu'un essaim sans reine ne demeure pas en repos, il retourne d'où il vient, ou il est perdu.

RUCHES.

Dès qu'on a choisi l'emplacement où l'on veut faire séjourner les abeilles, il faut s'occuper des ruches. Il y a un grand nombre de ruches de formes diverses: depuis l'arbre creux jusqu'à la ruche la plus perfectionnée. Dans la pratique, M. Valiquet a essayé plusieurs ruches de formes plus ou moins compliquées, plus ou moins dispendieuses. Il a fini par en faire une qu'il trouve bien appropriée à notre climat. Laissons ici la parole à ce monsieur. On en sentira l'avantage.

« On appelle ruche, un vaisseau

pour loger les abeilles réduite à l'état de domicilité. Je ne fatiguerai pas le lecteur par la longue énumération du nombre prodigieux de ruches que l'on a inventées et fabriquées chez toutes les nations. Il faut réserver ces détails pour une histoire de l'Apiculture. Je passe donc de suite à ma ruche de paille appelée « Ruche de la Fermière Canadienne » et pour la confection de laquelle j'ai obtenu une patente du Gouvernement en date du 31 janvier 1866.

On est unanime, à très peu d'exceptions près, à reconnaître que les ruches en paille sont préférables à celles fabriquées en bois. Il est incontestable, en effet, qu'elles sont plus fraîches en été, et moins froides en hiver, par ce que la paille est un mauvais conducteur de la chaleur. Les ruches en paille admettront moins les grandes chaleurs de l'été, et par contre, la chaleur des abeilles y sera mieux conservée dans le temps froids de l'hiver que si elles étaient construites en tout autre manière. Mettez deux ruches, l'une en paille, l'autre en bois, à côté l'une de l'autre, dans les mêmes conditions; vous verrez les abeilles, sortir en grand nombre pour aller butiner bien longtemps avant celles de la ruche en bois. La première donnera des boîtes pleines de beaux gâteaux, et elle essimera au moins huit jours avant la seconde.

« On est également convaincu que la ruche simple ou d'une seule pièce est la plus convenable à la prospérité des abeilles travaillant uniquement pour elles-mêmes. Il y a encore une unanimité à reconnaître que l'instinct prévoyant des abeilles les porte à toujours établir à la partie supérieure de leur habitation, la plus éloignée de la ruche, le meilleur miel destiné à leur approvisionnement, et de leur réserve.

« Convaincu que toute richesse d'amélioration dans la forme des ruches devait s'écarter le moins possible de la ruche simple, j'ai cherché à en corriger l'emménagement pour la rendre plus propre aux opérations qui se font à l'intérieur tant dans l'intérêt du maître que dans celui bien entendu des abeilles elles-mêmes. Comme, par exemple, pour s'emparer modérément et rationnellement du superflu de l'approvisionnement, offrir l'espace nécessaire à la continuation du travail.

« Les apiculteurs savent que toute division quelconque qui rompt le groupe des abeilles nuit à leur travail, à leur activité, à leur prospérité. Pour prospérer, elles doivent toujours former un seul groupe, afin que la température soit facilement maintenue la même, autour d'elles et des rayons. On dirait que la vue de la mère, l'aspect d'une nombreuse population, de sa capacité, donnent de l'activité aux abeilles; tandis que des conditions contraires les découragent. Le travail ne va pas dans ce cas, avec la même activité.

[A continuer.]

L'AVOINE DE NORVEGE.

Nous recevons une correspondance dans laquelle l'auteur parle ainsi de l'avoine de Norvège:

J'ai moi-même, cette année, fait l'analyse botanique de cette avoine, et je l'ai trouvée exactement identique avec « l'avoine noire » que l'on cultive en Canada, et notamment dans le bas du Fleuve, depuis plus de 50 ans. Cette avoine « merveille » n'est rien autre chose que l'avoine unilatérale, « Avena secundata » de Lenné « horse man oat » des anglais. J'ai confronté les deux ensemble, et tout m'a paru identique, tiges, fleurs, glumes, grains. Cette avoine produit souvent beaucoup, mais son grain est maigre et d'un faible poids.

Un minot acheté le printemps dernier, au prix de \$10, jeté dans la balance, n'a pesé que 22 livres. Cette avoine est généralement refusée sur les marchés et se vend toujours à moindre prix que l'avoine ordinaire.

AGRICOLA.

Lévis, 20 novembre 1869.

RECETTES.

Engelures.—Pour s'en préserver, il suffit de se garantir des premiers frois avec soin; on prendra garde ainsi de ne point s'exposer à se refroidir tout à coup après avoir eu bien chaud; car, c'est le passage extrême entre les degrés de température qui engendre le plus souvent les engelures aux peaux tendres et délicates.

Lorsqu'on a voulu soigner les engelures, on a observé qu'un moyen très avantageux était de les humecter avec son urine; on en a reconnu les bons effets. On bien encore de frotter les mains et les pieds avec la première neige qui tombe. Lorsque l'engêlure dégenère en ulcère, on la lave avec du vin pur, ou encore avec du crêpe.

Démangeaisons.—Les démangeaisons sèches, s'adoucissent avec un mucilage d'écorce moyenne de tilleul, fait avec de l'eau de rose; les démangeaisons humides, avec de l'onguent de céruse uni aux fleurs de soufre; les démangeaisons douloureuses, avec le mucilage de graines de coing, le jus de citron et les fleurs de soufre. Quant à celles qui sont causées par des engelures, elles s'apaisent avec de l'esprit de vin pur, ou mêlé avec de l'huile de pétrole et le baume de soufre.

N. B.—Si dans les recettes que nous donnons, il se trouve des noms de matières que l'on ne comprend pas, ceux qui voudraient faire usage de ces recettes, n'auraient qu'à écrire ces noms sur le papier, et les présenter aux pharmaciens; ces derniers connaissent ces différents noms, et sur la présentation de leurs papiers, ils donneront aux personnes exactement ce qui leur faut.